Escroqueries aux Faux Ordres de Virements Internationaux (FOVI)

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

Escroqueries aux Faux Ordres de Virements Internationaux (FOVI)

La Direction Zonale de la Sécurité Intérieure à Bordeaux vous informe d'une évolution dans le mode opératoire pour les Faux Ordres de Virements Internationaux (FOVI).

Les escroqueries aux Faux Ordres de Virements Internationaux ont représenté un préjudice estimé à 550 millions d'euros depuis leur apparition début 2010. A ce jour, trois modes opératoires existent : le **faux président, la prise à distance du poste de travail et le changement de relevé d'identité bancaire (RIB).**

Depuis septembre 2016, il a été observé un changement du mode opératoire relatif au changement de RIB.

Pour rappel, ce mode opératoire est utilisé dans le cadre du paiement d'un loyer ou d'une facture en instance dans la société ciblée. Dans ces deux cas, un individu se présente comme un responsable du fournisseur et contacte par téléphone, puis par mail, le service comptabilité de l'entreprise ciblée en l'informant d'un changement de domiciliation bancaire.

Afin de rassurer l'entreprise ciblée et de transmettre les nouvelles coordonnées bancaires, **les escrocs utilisent désormais le site Internet LA POSTE pour créer un compte leur permettant d'utiliser le service payant de la lettre recommandée en ligne**. Créé sous une fausse identité, ce compte leur permet de régler des envois postaux et ainsi de faire parvenir à l'entreprise ciblée un courrier matérialisé, distribué par LA POSTE et remis en main propre au destinataire, contenant les coordonnées bancaires gérées par les escrocs.

Face à cette nouvelle menace, une vigilance accrue est de mise. Nous vous encourageons à diffuser ce message auprès des personnes concernées de votre société.

Flash Ingérence n°22 (mars 2016) relatif aux Faux Ordres de Virements Internationaux (FOVI)

…[lire la suite]

Réagissez à cet article

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été
Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

Quel est notre métier ?

Former et accompagner les organismes à **se mettre en conformité avec la réglementation numérique (dont le RGPD)** et à **se protéger des pirates informatiques**.

Quel sont nos principales activités ?

• **RGPD**
- FORMATION AU RGPD
- FORMATION DE DPO
- AUDITS RGPD
- MISE EN CONFORMITÉ RGPD
- ANALYSES DE RISQUES (PIA / DPIA)

• **CYBERCRIMINALITÉ**
- FORMATIONS / SENSIBILISATION D'UTILISATEURS
- RECHERCHE DE PREUVES

• **EXPERTISES**
- EXPERTISES PRIVÉES
- EXPERTISES DE VOTES ÉLECTRONIQUES
- EXPERTISES JUDICIAIRES
- RECHERCHE DE PREUVES
- RÉCUPÉRATION DE DONNÉES PERDUES (SMS, Photos, Contacts...)

DÉSIGNATION N° DPO-15945

Numéro de formateur 93 84 03041 84

Datadock Organisme validé et référencé

Notre Expert, Denis JACOPINI, est Expert en Informatique assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

« Mon métier consiste à mettre à votre disposition l'expérience que j'ai acquise pendant des dizaines d'années et les connaissances que je maintiens continuellement à jour par des formations, certification et diplômes permanentes car le savoir c'est comme une mise en conformité, c'est une démarche quotidienne qui permet une amélioration sur le long terme.
Denis JACOPINI »

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Original de l’article mis en page : Alerte #Cybersécurité : Escroquerie aux Faux Ordres de Virements Internationaux (FOVI) | Pôle Numérique CCI Bordeaux Gironde